

Description

La présente invention se rapporte à un procédé de fabrication d'embases pour tubes à vide ne nécessitant pas de coupe des conducteurs intérieurs après moulage, et à un dispositif de mise en oeuvre de ce procédé.

La fabrication des embases pour tubes à vide comporte habituellement deux phases bien distinctes. Premièrement, le pressage, qui consiste à enrober entre deux pièces de verre fondues des conducteurs électriques, et à mouler cet ensemble de manière à obtenir une pièce de géométrie et de qualité déterminées, appelée ici "embase sortie de machine". Pour réaliser cette opération, les conducteurs métalliques sont chargés automatiquement dans les logements prévus à cet effet dans des moules inférieurs. Les pièces de verre sont ensuite chargées dans ce même moule, puis chauffées jusqu'à leur ramollissement. Un moule supérieur est alors pressé sur le verre pour le mettre en forme. La même opération chauffage/pressage est alors répétée trois fois, afin d'obtenir un produit fini correct. Pendant l'opération de pressage, un ensemble de poids mobiles indépendants appuie sur chacun des conducteurs afin de les maintenir au fond de leurs logements. Deuxièmement, la finition, qui comprend un certain nombre d'opérations, parmi lesquelles une coupe des parties "intérieures" des conducteurs pour les amener à la longueur voulue, ces parties intérieures étant celles reliées ultérieurement aux différentes électrodes des tubes à vide, et qui sont généralement de longueurs différentes. Cette coupe, lors de la phase de finition, présente un certain nombre d'inconvénients, en particulier la fragilisation du verre de l'embase dans la zone des traversées, par création de contraintes, et un entretien coûteux et délicat des outils de coupe, les conducteurs étant généralement à base de nickel, donc difficile à couper. Un tel procédé est décrit par exemple dans le document US-A-2 340 879.

La présente invention a pour objet un procédé permettant d'éviter la coupe des conducteurs lors de l'étape de finition des embases, qui soit simple et rapide à mettre en oeuvre.

La présente invention a également pour objet un dispositif de mise en oeuvre du procédé, qui puisse s'intégrer facilement dans un processus de fabrication automatique, et qui soit peu onéreux.

Selon le procédé conforme à l'invention pour la fabrication d'embases de tubes à vide ne nécessitant pas de coupe des conducteurs intérieurs après moulage on précoupe chaque conducteur rectiligne à la longueur voulue, on dispose les conducteurs parallèlement entre eux en logeant leurs extrémités inférieures dans des trous borgnes respectifs ménagés dans un moule inférieur de type connu, les fonds des trous borgnes définissant un plan inférieur, on dispose des pièces de verre sur le moule, on insère les extrémités supérieures des conducteurs dans des deuxièmes trous respectifs traversant un moule supérieur, on dispose dans chacun des

deuxièmes trous une entretoise adaptée, de sorte que les extrémités supérieures des entretoises se trouvent dans un plan supérieur défini par une surface supérieure du moule supérieur parallèle au plan inférieur, et l'on dispose sur la surface supérieure des masses individuelles sur l'extrémité de chaque entretoise, puis l'on forme l'embase de façon habituelle.

Le dispositif de l'invention, pour la fabrication d'embases, comporte un moule inférieur à trous borgnes pour conducteurs de traversée d'embases, les fonds de ces trous borgnes définissant un plan inférieur, un moule supérieur percé de trous de passage de conducteurs, en correspondance avec les logements du moule inférieur, des lamages identiques étant pratiqués coaxialement à ces trous à la face supérieure du moule supérieur, des entretoises étant disposées dans ces lamages, les extrémités supérieures des entretoises se trouvant dans un plan supérieur défini par une surface supérieure du moule supérieur parallèle au plan inférieur, et des masses individuelles en nombre égal au nombre de conducteurs étant disposées sur les entretoises. Selon la longueur des connexions, les entretoises ne sont pas percées ou sont percées de trous borgnes ou traversants de diamètre sensiblement égal à celui des connexions.

La présente invention sera mieux comprise à la lecture de la description détaillée d'un mode de réalisation pris comme exemple non limitatif et illustré par le dessin annexé, sur lequel:

—la figure 1 est une vue en coupe d'un dispositif de fabrication d'embases de l'art antérieur,

—les figures 2 à 4 sont des vues en coupe d'un dispositif de fabrication d'embases selon l'invention, avec des entretoises respectivement pleines, à trou traversant, et à trou borgne, et

—la figure 5 est une vue en coupe d'une variante du dispositif, avec des entretoises à trous borgnes.

Le procédé et son dispositif de mise en oeuvre décrits ci-dessous se rapportent à la fabrication d'embases de tubes électroniques à vide tels que des tubes cathodiques de télévision, embases comportant plusieurs conducteurs métalliques traversant une galette de verre. Lorsque les embases sont terminées, les conducteurs sont soudés à un ensemble d'électrodes ou à un canon à électrons, et la galette de verre est soudée à une ampoule de tube électronique ou de tube cathodique, dans laquelle on fait le vide.

Selon la technique de l'art antérieur (figure 1), on utilisait un moule inférieur 1 pourvu d'un perçage axial 2 à embouchure évasée 2A de forme appropriée, dans laquelle sont percés plusieurs trous borgnes 2B tous de même profondeur, et dont les axes sont généralement équidistants et disposés selon un cercle. Les conducteurs, tels que le conducteur 3, seul représenté, sont introduits dans ces trous borgnes. Un moule supérieur 4 ayant une forme générale de disque comportant sur sa face inférieure une protubérance 4A de forme sensiblement complémentaire de celle de l'embouchure 2A, et sur sa face

supérieure un tronc de cylindre creux coaxial 4B à section circulaire, dont le diamètre intérieur est supérieur au diamètre du cercle selon lequel sont disposés les axes des trous 2B, est placé au-dessus du moule inférieur 1, les pièces de verre de forme appropriée étant disposées entre ces deux moules. Le moule supérieur 4 comporte une série de trous traversants identiques, tels que le trou 5, dans l'alignement des trous 2B lorsque les deux moules sont en position de moulage, permettant le passage des conducteurs 3, qui dépassent légèrement de la face supérieure du moule 4 lorsque les pièces de verre sont mises en place. Des masses individuelles 6, en forme de secteurs de disque épais (disque de diamètre légèrement inférieur au diamètre intérieur du tronc de cylindre 4B, et secteurs d'angle au centre sensiblement égal à l'angle au centre de deux trous 5 successifs) sont disposés à l'intérieur du trou de cylindre 4B, chacun sur une extrémité de conducteur 3.

Avec un tel dispositif connu, on obtient des embases dont les parties intérieures des conducteurs sont toutes de même longueur. Etant donné que les électrodes auxquelles doivent être reliées ces parties intérieures ne sont pas toutes à la même distance de l'embase, certaines de ces parties intérieures de conducteurs doivent être coupées. Pour éviter cette opération de coupe, difficile et onéreuse à mettre en oeuvre, la présente invention propose de précouper les conducteurs et de modifier le moule supérieur en conséquence, comme on le verra ci-dessous en référence aux figures 2 à 4 du dessin, le moule inférieur n'étant pas modifié. Les conducteurs les plus longs sont référencés 3B (figure 3), les plus courts 3A (figure 2) et ceux d'une des longueurs intermédiaires 3C (figure 4). Pour simplifier le dessin, on n'a représenté qu'un seul conducteur de longueur intermédiaire, mais il est bien entendu que l'embase peut en comporter plusieurs de plusieurs longueurs intermédiaires différentes.

Le nouveau moule supérieur 7, conforme à l'invention, a la même forme et les mêmes dimensions que celui de l'art antérieur, et coopère avec les mêmes masses individuelles 6.

Dans la face supérieure du moule 7, on pratique, aux mêmes emplacements qu'à ceux des trous 4 du moule 4, des lamages circulaires 8 dont la profondeur est sensiblement égale à la différence de longueur entre les conducteurs 3B (les plus longs) et les conducteurs 3A (les plus courts). Bien entendu, l'épaisseur du moule 7 dans la zone de ces lamages 8 est supérieure à leur profondeur. Le diamètre des lamages 8 est supérieur à celui des trous 5, il leur est par exemple supérieur de 6 mm au moins. Coaxialement aux lamages 8 on pratique des trous traversants 9 de même diamètre que celui des trous 5.

Dans les lamages 8, on dispose des entretoises (10, 11, 12) différentes selon les longueurs des conducteurs (3A, 3B, 3C respectivement), afin de compenser ces longueurs. Pour les conducteurs les plus courts (3A), ces entretoises sont pleines

(10), et pour les conducteurs les plus longs (3B), ces entretoises (11) sont percées d'un trou axial traversant de diamètre très légèrement supérieur à celui des conducteurs (comme celui des trous borgnes 2B du moule inférieur). Ces entretoises 11 ne sont disposées dans le moule supérieur que pour positionner les conducteurs 3B. Pour des conducteurs de longueur intermédiaire, tels que les conducteurs 3C, on dispose des entretoises 12 comportant un trou borgne axial de profondeur égale à la différence entre la longueur de ces conducteurs de longueur intermédiaire et la longueur des conducteurs les plus courts. Bien entendu, lorsque l'on dispose les entretoises dans le moule 7, on oriente ces trous borgnes vers le moule inférieur 1.

Selon la variante du dispositif représentée sur la figure 5, on utilise un moule supérieur 4 identique à celui de l'art antérieur, mais le moule inférieur 13, de mêmes formes et dimensions que le moule inférieur 1 de l'art antérieur, est percé de trous borgnes 14, qui sont pratiqués selon les mêmes axes que les trous 2B. La profondeur des trous 14 est légèrement supérieure à celle des lamages 8, mais leur diamètre est supérieur à celui des conducteurs. Le diamètre des trous borgnes 14 est par exemple égal à celui préconisé ci-dessus pour les lamages 8. Dans les trous borgnes 14, on dispose des entretoises semblables à celles utilisées dans le mode de réalisation illustré par les figures 2 à 4. Par exemple dans le cas de la figure 5 se rapportant à un conducteur 3C de longueur intermédiaire, on utilise une entretoise 12A semblable à l'entretoise 12 de la figure 4, mais légèrement plus longue que cette dernière, à savoir de longueur sensiblement égale à la profondeur du trou 14. En effet, dans le cas des conducteurs les plus courts (3A), on pourrait utiliser des entretoises percées, mais alors les conducteurs tels que le conducteur 3A ne seraient positionnés qu'à leur extrémité supérieure par les trous 5 du moule supérieur 4. Pour éviter ceci, on utilise avec ces conducteurs les plus courts des entretoises semblables aux entretoises 12, c'est-à-dire comportant un trou borgne pour le guidage de l'extrémité supérieure de ces conducteurs, ce qui est possible puisque, comme précisé ci-dessus, les entretoises de cette variante ont une longueur légèrement supérieure à celle du mode de réalisation des figures 2 à 4. Bien entendu, pour compenser cette augmentation de la profondeur des trous (14) du moule inférieur, on utilise avec les conducteurs les plus longs (3B) des entretoises percées non pas de trous traversants, mais de trous borgnes dont la profondeur est égale à celle des lamages 8.

Ainsi, quelle que soit la longueur des conducteurs fixés dans la galette de verre de l'embase, les extrémités supérieures des conducteurs les plus longs et/ou les faces supérieures de toutes les entretoises 10 à 12 arrivent pratiquement au même niveau (c'est-à-dire sont dans un même plan perpendiculaire à l'axe commun des deux moules 1 et 7), ce qui fait que les masses individuelles 7 jouent le même rôle que dans le cas du

dispositif connu. Bien entendu, du fait que les trous borgnés 2B sont toujours tous de même profondeur, les parties des conducteurs formant les broches de connexion extérieure du tube auquel sera soudée ultérieurement l'embase sortie de machine sont toutes de même longueur, alors que les parties des conducteurs qui seront à l'intérieur du tube sont de longueurs différentes adaptées à la connexion aux électrodes de ce tube.

Revendications

1. Procédé de fabrication d'embases pour tubes à vide ne nécessitant pas de coupe des conducteurs intérieurs après moulage, procédé selon lequel on précoupe chaque conducteur rectiligne à la longueur voulue, on dispose les conducteurs parallèlement entre eux en logeant leurs extrémités inférieures dans des trous borgnes respectifs ménagés dans un moule inférieur de type connu, les fonds des trous borgnes définissant un plan inférieur, on dispose des pièces de verre sur le moule, on insère les extrémités supérieures des conducteurs dans des deuxième trous respectifs traversant un moule supérieur, on dispose dans chacun des deuxième trous une entretoise adaptée, de sorte que les extrémités supérieures des entretoises se trouvent dans un plan supérieur défini par une surface supérieur du moule supérieur parallèle au plan inférieur, et l'on dispose sur la surface supérieure des masses individuelles sur l'extrémité de chaque entretoise, puis l'on forme l'embase de façon habituelle.

2. Dispositif de fabrication d'embases pour tubes à vide, lequel dispositif comporte un moule inférieur (1) à trous borgnes (2B) pour conducteurs de traversée d'embases, les fonds de ces trous borgnes définissant un plan inférieur, un moule supérieur (7) percé de trous de passage (9) de conducteurs, en correspondance avec les logements du moule inférieur, des lamages (8) identiques étant pratiqués coaxialement à ces trous à la face supérieure du moule supérieur, des entretoises (10, 11, 12) étant disposées dans ces lamages, les extrémités supérieures des entretoises se trouvant dans un plan supérieur défini par une surface supérieure du moule supérieur parallèle au plan inférieur, et des masses individuelles (6), en nombre égal à nombre de conducteurs, étant disposées sur les entretoises au-dessus de la face supérieure du moule supérieur.

3. Dispositif selon la revendication 2, caractérisé par le fait que les entretoises (11) coopérant avec les conducteurs les plus longs (3B) sont percées de trous traversants, que celles (10) coopérant avec les conducteurs les plus courts (3A) ne sont pas percées, et que celles (12) coopérant avec les conducteurs de longueur intermédiaire sont percées de trous borgnes dont la profondeur est égale à la différence entre la longueur de ces conducteurs de longueur intermédiaire et la longueur des conducteurs les plus courts.

Patentansprüche

1. Verfahren zur Herstellung von Sockeln für Vakuumröhren, die kein Schneiden der inneren Leiter nach dem Gießen erfordern, Verfahren in dem jeder geradlinige Leiter in der gewünschten Länge vorgeschnitten wird, in dem die Leiter parallel zueinander angeordnet werden, wobei ihre unteren Enden in jeweils einen von in einer unteren Form bekannter Art vorgesehenen Sacklöchern, deren Böden eine untere Ebene definieren, eingesetzt werden, in dem Glasstücke auf die Form gelegt werden, in dem die oberen Enden der Leiter in jeweils ein zweites, eine obere Form durchbrechendes Loch eingeführt werden, in dem in jedem zweiten Loch eine angepaßte Abstandshülse derart angeordnet wird, daß die oberen Enden der Abstandshülsen in einer oberen, durch eine obere Oberfläche der oberen Form definierten, zur unteren Ebene parallelen Ebene liegen, und in dem auf der oberen Oberfläche einzelne Gewichte auf das Ende jeder Abstandshülse gelegt und danach der Sockel in üblicher Weise geformt wird.

2. Vorrichtung zur Herstellung von Sockeln für Vakuumröhren, bestehend aus einer unteren Form (1) mit Sacklöchern (2B) für durch den Sockel geführte Leiter, wobei die Böden dieser Sacklöcher eine untere Ebene definieren, einer oberen Form (7), die in Löchern (9) für die Durchführung von Leitern durchbohrt ist, die den Aufnahmen der unteren Form entsprechen, wobei identische Senkungen (8) coaxial zu diesen Löchern an der oberen Fläche der oberen Form und Abstandshülsen (10, 11, 12) in diesen Senkungen angeordnet sind, wobei die oberen Enden der Abstandshülsen in einer oberen, durch eine obere Oberfläche der oberen Form definierten und zur unteren Ebene parallelen Ebene liegen, und aus einzelnen Gewichten (6) in der Anzahl der Leiter gleicher Anzahl, die auf den Abstandshülsen über der oberen Fläche der oberen Form angeordnet sind.

3. Vorrichtung gemäß Patentanspruch 2, dadurch gekennzeichnet, daß die mit den längsten Leitern (3B) zusammenarbeitenden Abstandshülsen (11) in Form durchgehender Löchern durchbohrt sind, daß die mit den kürzesten Leitern (3A) zusammenarbeitenden (10) nicht durchbohrt sind, und daß die mit den Leitern mittlerer Länge zusammenarbeitenden (12) Sacklöcher aufweisen, deren Tiefe gleich ist dem Unterschied zwischen der Länge dieser Leiter mittlerer Länge und der Länge der kürzesten Leiter.

Claims

1. Method for the manufacture of bases for vacuum tubes which does not require the cutting of the internal conductors after moulding, method according to which each rectilinear conductor is pre-cut to the required length, the conductors are placed parallel to each other by housing their lower ends in respective dead holes made in a

dispositif connu. Bien entendu, du fait que les trous borgnés 2B sont toujours tous de même profondeur, les parties des conducteurs formant les broches de connexion extérieure du tube auquel sera soudée ultérieurement l'embase sortie de machine sont toutes de même longueur, alors que les parties des conducteurs qui seront à l'intérieur du tube sont de longueurs différentes adaptées à la connexion aux électrodes de ce tube.

Revendications

1. Procédé de fabrication d'embases pour tubes à vide ne nécessitant pas de coupe des conducteurs intérieurs après moulage, procédé selon lequel on précoupe chaque conducteur rectiligne à la longueur voulue, on dispose les conducteurs parallèlement entre eux en logeant leurs extrémités inférieures dans des trous borgnes respectifs ménagés dans un moule inférieur de type connu, les fonds des trous borgnes définissant un plan inférieur, on dispose des pièces de verre sur le moule, on insère les extrémités supérieures des conducteurs dans des deuxième trous respectifs traversant un moule supérieur, on dispose dans chacun des deuxième trous une entretoise adaptée, de sorte que les extrémités supérieures des entretoises se trouvent dans un plan supérieur défini par une surface supérieure du moule supérieur parallèle au plan inférieur, et l'on dispose sur la surface supérieure des masses individuelles sur l'extrémité de chaque entretoise, puis l'on forme l'embase de façon habituelle.

2. Dispositif de fabrication d'embases pour tubes à vide, lequel dispositif comporte un moule inférieur (1) à trous borgnes (2B) pour conducteurs de traversée d'embases, les fonds de ces trous borgnes définissant un plan inférieur, un moule supérieur (7) percé de trous de passage (9) de conducteurs, en correspondance avec les logements du moule inférieur, des lamages (8) identiques étant pratiqués coaxialement à ces trous à la face supérieure du moule supérieur, des entretoises (10, 11, 12) étant disposées dans ces lamages, les extrémités supérieures des entretoises se trouvant dans un plan supérieur défini par une surface supérieure du moule supérieur parallèle au plan inférieur, et des masses individuelles (6), en nombre égal à nombre de conducteurs, étant disposées sur les entretoises au-dessus de la face supérieure du moule supérieur.

3. Dispositif selon la revendication 2, caractérisé par le fait que les entretoises (11) coopérant avec les conducteurs les plus longs (3B) sont percées de trous traversants, que celles (10) coopérant avec les conducteurs les plus courts (3A) ne sont pas percées, et que celles (12) coopérant avec les conducteurs de longueur intermédiaire sont percées de trous borgnes dont la profondeur est égale à la différence entre la longueur de ces conducteurs de longueur intermédiaire et la longueur des conducteurs les plus courts.

Patentansprüche

1. Verfahren zur Herstellung von Sockeln für Vakuumröhren, die kein Schneiden der inneren Leiter nach dem Gießen erfordern, Verfahren in dem jeder geradlinige Leiter in der gewünschten Länge vorgeschritten wird, in dem die Leiter parallel zueinander angeordnet werden, wobei ihre unteren Enden in jeweils einen von in einer unteren Form bekannter Art vorgesehenen Sacklöchern, deren Böden eine untere Ebene definieren, eingesetzt werden, in dem Glasstücke auf die Form gelegt werden, in dem die oberen Enden der Leiter in jeweils ein zweites, eine obere Form durchbrechendes Loch eingeführt werden, in dem in jedem zweiten Loch eine angepaßte Abstandshülse derart angeordnet wird, daß die oberen Enden der Abstandshülsen in einer oberen, durch eine obere Oberfläche der oberen Form definierten, zur unteren Ebene parallelen Ebene liegen, und in dem auf der oberen Oberfläche einzelne Gewichte auf das Ende jeder Abstandshülse gelegt und danach der Sockel in üblicher Weise geformt wird.

2. Vorrichtung zur Herstellung von Sockeln für Vakuumröhren, bestehend aus einer unteren Form (1) mit Sacklöchern (2B) für durch den Sockel geführte Leiter, wobei die Böden dieser Sacklöcher eine untere Ebene definieren, einer oberen Form (7), die in Löchern (9) für die Durchführung von Leitern durchbohrt ist, die den Aufnahmen der unteren Form entsprechen, wobei identische Senkungen (8) coaxial zu diesen Löchern an der oberen Fläche der oberen Form und Abstandshülsen (10, 11, 12) in diesen Senkungen angeordnet sind, wobei die oberen Enden der Abstandshülsen in einer oberen, durch eine obere Oberfläche der oberen Form definierten und zur unteren Ebene parallelen Ebene liegen, und aus einzelnen Gewichten (6) in der Anzahl der Leiter gleicher Anzahl, die auf den Abstandshülsen über der oberen Fläche der oberen Form angeordnet sind.

3. Vorrichtung gemäß Patentanspruch 2, dadurch gekennzeichnet, daß die mit den längsten Leitern (3B) zusammenarbeitenden Abstandshülsen (11) in Form durchgehender Löchern durchbohrt sind, daß die mit den kürzesten Leitern (3A) zusammenarbeitenden (10) nicht durchbohrt sind, und daß die mit den Leitern mittlerer Länge zusammenarbeitenden (12) Sacklöcher aufweisen, deren Tiefe gleich ist dem Unterschied zwischen der Länge dieser Leiter mittlerer Länge und der Länge der kürzesten Leiter.

Claims

1. Method for the manufacture of bases for vacuum tubes which does not require the cutting of the internal conductors after moulding, method according to which each rectilinear conductor is pre-cut to the required length, the conductors are placed parallel to each other by housing their lower ends in respective dead holes made in a



lower mould of a known type, the bottoms of the dead holes determining a lower plane, glass parts are arranged on the mould, the upper ends of the conductors are set in respective second holes passing through an upper mould, an adapted distance sleeve is placed in each of the second holes so that the upper ends of the distance sleeves are in an upper plane which is determined by an upper surface of the upper mould and which is parallel to the lower plane and individual weights are arranged on the end of each distance sleeve and the base is then formed in the usual way.

2. Device for the manufacture of bases for vacuum tubes which comprises a lower mould (1) with dead holes (2B) for conductors which go through bases, the bottoms of these dead holes determining a lower plane, an upper mould (7) drilled with through holes (9) for the conductors, corresponding to the housings of the lower mould, identical countersinkings (8) being made

coaxially with these holes in the upper surface of the upper mould, distance sleeves (10, 11, 12) being set in these countersinkings, the upper ends of the distance sleeves being in an upper plane which is determined by an upper surface of the upper mould and which is parallel to the lower plane, and individual weights (6) equal, in number, to the conductors being arranged on the distance sleeves above the upper surface of the upper mould.

3. Device according to claim 2, characterized in that the distance sleeves (11) working with the longest conductors (3B) are drilled with through holes, that those (10) working with the shortest conductors (3A) are not drilled and that those (12) working with the intermediate length conductors are drilled with dead holes, the depth of which is equal to the difference between the length of these intermediate length conductors and that of the shortest conductors.



* C L M S *